

DAJI/2018/Décision/Tarifs/55

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Quantitative Finance and Financial Econometrics»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Quantitative Finance and Financial Econometrics» organisé par l'Ecole d'Economie d'Aix-Marseille (AMSE).

Ce colloque aura lieu du 03 au 07 juin 2019 à Marseille.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

Participants	Conférence	Ecole d'été
Académiques (enseignants-chercheurs, étudiants hors AMSE)	250 € TTC	ne participeront pas
Non-académiques (industriels)	400 € TTC	ne participeront pas
Etudiants (hors AMSE)	250 € TTC	150 € TTC
Comité et membres AMSE (enseignants-chercheurs AMSE, masters et doctorants AMSE, comité scientifique, présentateurs,	Gratuité	

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 19 décembre 2018



Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

